

POUR UNE THÉOLOGIE DES PROCESSIONS UN DÉPLACEMENT SPATIAL EN VUE D'UNE CONVERSION CORDIALE

Typologie des processions

Jean Évenou

Ancien directeur de la revue La Maison Dieu

« *Procedamus in pace* / Avançons maintenant dans la paix. » C'est la monition du diacre au moment du départ d'une procession dans la liturgie romaine. *Procedere*, c'est aller en avant, s'avancer hors d'un lieu. La *procession*, c'est l'action de s'avancer. Le terme, en lui-même, n'implique aucune connotation religieuse et peut s'appliquer aux cortèges civils comme aux marches militaires, mais on comprend que le caractère religieux l'ait emporté, au point de désigner exclusivement une action sacrée. C'est, pour Larousse, « une cérémonie religieuse consistant en un défilé solennel accompagné de chants » ; pour Bordas, « un cortège religieux qui marche à travers une ville, un sanctuaire, un temple, une église, généralement avec prières et chants ».

Cette manière large, englobante, de définir la procession s'accorde à bien des formes de la vie religieuse. Carnac, par exemple, est célèbre pour ses milliers de menhirs alignés en une dizaine de files, d'est en ouest, sur plusieurs kilomètres, en trois ensembles se terminant par une enceinte semi-circulaire. Les archéologues aujourd'hui y voient volontiers la conjonction de deux éléments fondamentaux du sanctuaire-type dans la plupart des religions primitives : l'espace sacré, l'enceinte, lieu privilégié du contact avec le divin, clairement séparé de l'espace sauvage environnant, et la voie sacrée, qui permet l'accès initiatique à ce haut lieu. Voie sacrée dont les alignements de menhirs délimiteraient un parcours processionnel remontant à la nuit des temps.

Les religions de l'Antiquité ont laissé des traces des rites processionnels : intronisation du roi et sa manifestation (son épiphanie) dans les principales villes de son royaume, cortèges funèbres dans l'Égypte des pharaons, panathénées en Grèce, processions lustrales à Rome. On vous a déjà évoqué les processions dans la Bible. Qu'en est-il du christianisme ?

Si « les vrais adorateurs doivent adorer le Père en esprit et en vérité » (Jn 4, 23), l'Église n'a jamais vu dans cette parole du Christ une opposition à une tradition humaine universelle : le culte des lieux, qui est à la source des rites de procession et de pèlerinage. Pour les Juifs devenus chrétiens, Jérusalem demeurait la ville sainte, avec le Temple, ses fêtes et ses processions solennelles. Jésus lui-même ne « montait-il » pas à Jérusalem pour la Pâque, la Fête des Tentés ou la Dédicace ?

La ruine du Temple, l'époque des persécutions et l'opposition des chrétiens aux spectacles et aux fêtes des cultes païens ne pouvaient que restreindre les manifestations extérieures de la foi aux trois premiers siècles. Mais le christianisme n'est pas une religion désincarnée et n'attendait que l'occasion favorable pour s'exprimer à l'extérieur des lieux de culte. À travers les siècles et bien des mutations, processions et pèlerinages ont répondu aux besoins profonds de la psychologie religieuse, dans des formes où la liturgie rejoint la religion populaire, et dans une symbiose, toujours à vérifier, de la religion et de la foi.

Origine locale des processions

Avant même de rechercher une typologie des processions, une première caractéristique s'impose, c'est leur origine locale. Dès la période des persécutions, certaines démarches communautaires prennent l'allure de manifestations extérieures de la foi. Ainsi, après le martyre de saint Cyprien en 258, le transfert de son corps au cimetière se fait « avec des cierges et des torches, dans la joie d'un véritable triomphe ».

Avec l'édit de Milan (313) sur la liberté rendue à l'Église, les lieux, ce sont les grandes basiliques dues à la munificence de Constantin, de sa mère sainte Hélène et d'autres membres de sa famille. Ces basiliques sont élevées à Rome sur les tombes de Pierre, Paul, Laurent, Agnès ; à Jérusalem sur les lieux sanctifiés par le Christ. Le culte chrétien peut s'organiser et se développer de manière à pouvoir accueillir la messe des nouveaux chrétiens. Ceux-ci, fraîchement convertis, ont besoin de retrouver dans la liturgie chrétienne un éclat comparable à celui des fêtes païennes qu'ils avaient connues. Démarche collective et chantante, où le corps prie autant que le cœur, la procession a été une des formes du culte qui rendit le christianisme populaire.

« Populaire ». L'adjectif associé à christianisme a donné lieu, il y a quelques décennies, à un âpre débat sur la religion populaire. La procession en est une de ses manifestations. Le fait de marcher ensemble répond à un besoin primaire d'agrégation, par lequel le groupe acquiert de la consistance. La procession ajoute à la célébration habituelle un élément psychologique important : le fait de prier, souligné par le mouvement. La prière y trouve une expression plus fervente, la communauté y est renforcée dans son unité. On marche non seulement pour atteindre un but, mais aussi pour vivre la route. La pénitence, la supplication, l'action de grâce peuvent s'exprimer de diverses manières. Ce qui est propre à la procession, c'est de ritualiser l'expression de ces mouvements dans la marche, en manifestant l'insertion des hommes dans la vie qui se déroule en dehors des lieux sacrés, là où ils vivent et travaillent. La procession rappelle à des hommes menant une vie sédentaire qu'ils sont des pèlerins, elle réveille la partie nomade de leur être, elle leur dit que leur demeure d'ici-bas n'est pas stable mais transitoire. Procession et pèlerinage sont des actes très proches – au point d'interférer – dotés d'un même symbolisme. Le pèlerinage a un sens plus large que la procession. La procession peut être la partie ritualisée du pèlerinage, mais si le pèlerinage peut être individuel, la procession est toujours communautaire. Symbole ouvert, avec une grande liberté d'adaptation et de créativité, la procession est en grande partie tributaire de la coutume et soumise aux aléas des changements qui affectent la société, y compris les communautés chrétiennes.

Avec le mouvement de marche, ce qui caractérise la procession, ce sont les chants. Ils sont empruntés en premier lieu aux psaumes, traités le plus souvent avec un refrain. Ils rythmaient déjà les marches religieuses d'Israël : « Allez vers le Seigneur parmi les chants d'allégresse » (Ps 99), « Rameaux en mains, formez vos cortèges jusqu'auprès de l'autel » (Ps 117), « Je conduisais vers la maison de mon Dieu la multitude en fête, parmi les cris de joie et les actions de grâce » (Ps 41). Le refrain « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » (Ps 117, 26) accompagne la procession de la présentation du Seigneur comme celle des Rameaux à Jérusalem au IV^e siècle. Aujourd'hui encore, l'*Ordo exsequiarum* (1969) prévoit ou suggère le chant de psaumes pour les funérailles. Pour la procession des Rameaux, le Missel actuel prévoit les Psaumes 23 et 46 avec les deux antiennes *Pueri Hebraeorum*, et pour le 2 février le cantique *Nunc dimittis*.

Aux psaumes s'est ajoutée par la suite la litanie, forme de chants très populaire, parce que de composition très simple : à des invocations données par un soliste ou un petit groupe de chantres, la foule répond par une acclamation brève et invariable. Puis ce furent les hymnes des poètes francs, comportant un refrain de la foule. Certaines de ces compositions ont survécu jusqu'à nos jours (*Gloria, laus, O Redemptor, Pange lingua*). De son côté, la tradition monastique et canoniale a créé un autre style de chants de procession, cette fois sans participation populaire, composés d'antiennes ornées et de répons. Cette tradition a été développée dans les *Processionnaires*, en France en particulier, mais a presque disparu du rite romain.

Comment répertorier les différents types de processions ? Tout d'abord, à l'heure actuelle, les processions ne semblent pas engager l'Église romaine outre mesure. Il faut bien constater que le Rituel romain, resté inachevé, attend encore un titre analogue à celui de 1614 : *De processionibus*.

Pourtant, le *Cérémonial des Évêques* (1984) reprend pratiquement mot à mot la définition du Rituel de Paul V :

Les processions publiques sont des supplications solennelles que fait le peuple de Dieu sous la conduite du clergé en allant en ordre surtout d'un lieu sacré à un autre lieu sacré, avec des prières et des chants. L'Église a conservé cet usage qui remonte à la plus antique institution des saints Pères, soit pour exciter la piété des fidèles, soit pour commémorer les bienfaits de Dieu et lui rendre grâce, soit pour implorer le secours divin, et l'on doit également les célébrer avec piété ; elles embrassent en effet de grands et divins mystères et ceux qui les suivent pieusement obtiennent de Dieu des fruits salutaires de piété chrétienne. Il appartient aux pasteurs d'âmes d'en avertir les fidèles et de les en instruire. (n. 1093)

Quatre éléments constituent donc la procession. 1) C'est un cheminement en ordre, qui suppose le déplacement réel de tous ceux qui y prennent part, et leur groupement harmonieux en rangs et catégories : c'est la manifestation organique d'un peuple, non un attroupement tumultueux. 2) C'est le cheminement de toute une Église : peuple fidèle et clergé ; c'est une assemblée liturgique en marche que le clergé guide et préside. 3) La procession a son point de départ et son terme dans des lieux sacrés qui en principe doivent être distincts : non pas qu'il faille toujours aller d'une église à une autre église, mais d'un lieu où l'on est assemblé pour une prière liturgique à un autre lieu où se déroulera un autre acte liturgique. C'est ainsi que la procession du viatique va de l'église à la demeure du mourant qui reçoit la communion, la procession des Rameaux part d'un lieu où l'on a fait la bénédiction des palmes, édifice du culte ou non, vers l'église où se célébrera la messe. 4) C'est une « supplication solennelle », c'est-à-dire un temps exceptionnellement fort dans la vie liturgique ; voilà pourquoi une catéchèse doit la précéder et des chants sont prévus pour accompagner toute la durée du cheminement.

Cela vaut pour les processions dans leur ensemble, mais s'il faut les répartir en diverses catégories, le *Cérémonial des Évêques* de 1984 se contente de reprendre la distinction du Rituel de 1614 :

Les processions sont ordinaires si elles se font durant l'année à jours fixes, selon les livres liturgiques ou la coutume des Églises ; extraordinaires, si elles sont assignées à des jours particuliers pour une cause publique (n. 1094). Parmi les processions ordinaires, viennent en premier lieu la procession pour la fête de la Présentation du Seigneur, celle du dimanche des Rameaux, celle de la veillée pascale, qui évoquent des mystères du Seigneur ; mais aussi la procession du Saint Sacrement après la messe de la solennité du Corps et du Sang du Christ. (n. 1095)

Le *Cérémonial* distingue justement les processions qui évoquent les mystères du Seigneur, de la procession du Saint Sacrement, qui est d'un autre ordre, dévotionnelle et plus tardive, car elle relève de l'époque médiévale.

Les processions qui se rapportent directement à l'histoire du Salut sont les plus significatives et aussi parmi les plus anciennes et universelles, à commencer par Jérusalem. Elles constituent le déploiement symbolique de la lecture biblique qu'elles accompagnent.

À Jérusalem

Depuis sa découverte en 1884, le journal de voyage de la pèlerine Égérie (ou Éthérie) qui date de 380 environ nous permet d'entrevoir ce qu'étaient les célébrations liturgiques déjà bien en place à l'époque où l'évêque de la ville sainte s'appelait saint Cyrille (v. 350-380/7). On est frappé par le caractère populaire, largement gestuel et ambulateur de ces célébrations, vraies liturgies processionnelles, qui ont été universellement reprises dans la chrétienté.

La description de l'année liturgique commence, après une lacune malheureuse, par le refrain : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » (Ps 117, 26), chanté pendant la procession qui

ramenait de nuit pour l'Épiphanie (l'équivalent oriental de la Nativité romaine) l'évêque, le clergé et les fidèles, de Bethléem, où l'on avait célébré des vigiles solennelles, à Jérusalem.

À cause des moines qui vont à pied, on est obligé d'aller tout doucement. On arrive à Jérusalem à l'heure où l'on commence à pouvoir se distinguer l'un l'autre, avant pourtant qu'il fasse jour. [Longue procession nocturne de quatorze kilomètres...] Pendant trois jours, on se rend de même à l'église du Golgotha, qu'a fait bâtir Constantin, le quatrième jour, à l'Éléona, une bien belle église qui est sur le mont des Oliviers. Le cinquième jour, c'est au Lazarium, qui est à peu près à quinze cents pas de Jérusalem, le sixième jour à Sion, le septième à l'Anastasis, le huitième à la Croix. Ainsi donc, pendant l'Octave, toute cette pompe se déplace dans les lieux saints que je viens de nommer. (n. 25)

Les lieux saints sont la basilique constantinienne de Bethléem, au-dessus de la grotte de la Nativité ; à Jérusalem, l'église du Golgotha, appelée aussi la Croix, l'Éléona (l'Olivaie), autre basilique constantinienne sur le mont des Oliviers ; Sion, la basilique qui rappelle le souvenir du Cénacle ; l'Anastasis (la Résurrection), vaste rotonde qui enchâsse le Tombeau du Christ.

« Le quarantième jour après l'Épiphanie se célèbre vraiment ici avec une très grande solennité. Ce jour-là, il y a une procession à l'Anastasis, tout le monde la suit » (n. 26) : la fête de la présentation du Seigneur, transposée ensuite en Occident le 2 février, ne porte pas encore de nom, elle ne sera pourvue de lumières qu'au siècle suivant, mais c'est déjà avant tout une procession qui la caractérise.

Les déplacements s'imposent pour suivre le Christ jour après jour, dans la grande semaine de la Passion. La procession des Rameaux, particulièrement, impressionne notre pèlerine :

Quand commence la neuvième heure, on monte avec des hymnes jusqu'à l'Imbomon, l'endroit où le Seigneur est monté aux cieux, et on s'assied là. Car tout le peuple, en présence de l'évêque, est toujours invité à s'asseoir ; seuls les diacres restent toujours debout. On dit là aussi des hymnes et des antiennes appropriées au lieu et au jour ; de même les lectures qu'on y intercale et les prières. Quand la onzième heure commence, on lit ce passage de l'évangile où des enfants, avec des rameaux et des palmes, vinrent à la rencontre du Seigneur en disant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur .» Aussitôt après, l'évêque se lève ainsi que tout le peuple, puis, du sommet du mont des Oliviers, on fait tout le chemin à pied. Tout le peuple va devant l'évêque, avec des hymnes et des antiennes, en répondant toujours : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Et tous les enfants du pays, jusqu'à ceux qui ne peuvent pas marcher parce qu'ils sont trop jeunes et que leurs parents portent sur leurs épaules, tous tiennent des rameaux, qui de palmier, qui d'olivier ; et ainsi on escorte l'évêque de la même manière qu'a été escorté alors le Seigneur. Du sommet de la montagne jusqu'à la ville, puis à travers toute la ville jusqu'à l'Anastasis, tous font le chemin à pied, même les dames, même les notables, et ils escortent l'évêque en disant les répons ; et ainsi lentement, lentement, pour que le peuple ne se fatigue pas, on arrive à l'Anastasis alors que c'est déjà le soir. Lorsqu'on y est arrivé, bien qu'il soit tard, on fait le lucernaire, on fait encore une prière à la Croix et on congédie le peuple. (n. 31)

Dans cette procession, l'anamnèse liturgique prend une allure historique, mais la visée demeure unifiée et mystérique.

Le journal d'Égérie se termine, dans son état actuel, sur la fête des Encénies, autrement dit la dédicace de la basilique de l'Anastasis qui eut lieu le 13 septembre 335. Les fêtes décrites par la pèlerine avaient donc déjà une histoire d'une cinquantaine d'années, fêtes liées à une date historique, mais en relation avec le mystère de la Croix (« parce que la croix du Seigneur fut découverte ce jour-là ») et en lien avec la dédicace du Temple : « On trouve encore dans les Saintes Écritures que le jour des Encénies est celui où Salomon, après avoir achevé la maison de Dieu qu'il avait édifiée, se tint devant l'autel de Dieu et pria, comme il est écrit dans les livres des Paralipomènes. » Les fêtes attirent des foules de moines, plus d'une cinquantaine d'évêques et

avec eux leur clergé en grand nombre. « On célèbre la fête pendant huit jours : chaque jour on va en procession aux divers lieux saints, comme à Pâques et à l'Épiphanie. » (n. 48-49)

À côté de ces processions qui gardent une allure historique (et comment pouvait-il en être autrement à Jérusalem ?), Égérie évoque les processions de l'octave pascale, qui sont d'un autre genre : l'imitation historique fait place à la mystagogie des nouveaux baptisés que les fidèles et le clergé accompagnent :

Le premier jour, le dimanche, on se rassemble à l'église majeure, c'est-à-dire au Martyrium ; de même le lundi et le mardi. Toutefois, après le renvoi, on va toujours du Martyrium à l'Anastasis avec des hymnes. Le mercredi, on se rassemble à l'Éléona, le jeudi à l'Anastasis, le vendredi à Sion, le samedi devant la Croix, le dimanche de l'octave à nouveau en l'église majeure, au Martyrium. Durant l'octave de Pâques, chaque jour après le déjeuner, l'évêque, avec tout le clergé et tous les néophytes [...] et tous ceux du peuple qui le veulent, montent à l'Éléona. [...] Quand on a dit les psaumes et fait la prière, on descend de là jusqu'à l'Anastasis, avec des hymnes, à l'heure du Lucernaire. On fait cela pendant toute l'octave. Mais le dimanche de Pâques, après le renvoi du Lucernaire à l'Anastasis, tout le peuple escorte l'évêque à Sion, avec des hymnes. (n. 39)

Ainsi rencontre-t-on à Jérusalem dès le iv^e siècle deux types de démarches processionnelles : la première met l'accent sur les lieux où le Christ est né, a vécu, a souffert ; la seconde utilise les lieux et les sanctuaires en fonction des besoins pastoraux. Ces deux genres de procession se retrouveront ailleurs.

À Rome

À Rome, les lieux sont les églises : les basiliques constantiniennes du Latran et les autres, Sainte-Marie-Majeure édifée vers 435 et les nombreuses églises qui succèdent aux anciens titres. Le tout forme un dense réseau qui va être mis à profit par les évêques de Rome. Car c'est le sens pastoral qui l'emporte ici. On constate un système original, l'organisation des stations, véritable quadrillage progressif de la ville, du v^e au viii^e siècle : à date régulière prévue par le calendrier (les Quatre-Temps, les jours de Carême, l'octave de Pâques et de la Pentecôte, certaines fêtes), l'évêque de Rome rassemblait le clergé et le peuple. Jusqu'en 1970, le Missel romain a gardé la mention des églises stationnelles, même si certaines avaient disparu (Cyriaque, Eusèbe, Tryphon). Au total, quarante-deux églises sont ainsi désignées pour ce qu'on appelle la station, mais trente et une ne le sont qu'une fois par an. Le dispositif mis en place obéissait à une volonté de faire participer chaque quartier de Rome à tour de rôle à l'eucharistie commune, en réservant les grands édifices pour les rassemblements les plus importants : ainsi la basilique du Latran pour les fêtes pascales (Rameaux, Jeudi Saint, Nuit pascale, Veillée de Pentecôte), la basilique vaticane pour les ordinations le samedi des Quatre-Temps, Sainte-Marie-Majeure pour dix jours dans l'année, dont Noël et le jour de Pâques.

Le rassemblement du clergé et des fidèles (*collecta*) se faisait à une église déterminée d'où l'on se rendait en procession, au chant des psaumes et des litanies, dans l'église de la station où le pape célébrait la messe. Ainsi, le mercredi des Cendres, la procession se formait à l'église Sainte-Marie in Cosmedin à peu de distance du Tibre pour monter, lentement, sur l'Aventin jusqu'à Sainte-Sabine.

De Rome, le système stationnal avec procession suivie de l'eucharistie fut imité à Milan et à Ravenne, en Gaule et en Germanie. On cherchait à se conformer à ce qui se faisait à Rome. Ainsi, à Metz au viii^e siècle, trente-cinq églises dans la cité ou hors des murs servaient de stations pour le Carême et la semaine de Pâques.

Pour sa part, le Missel de Paris resta fidèle, jusqu'à sa disparition en 1872, à des stations de Carême dans quinze églises. Les lundis, mercredis et vendredis seulement, comme à Rome au temps de saint Léon le Grand.

La procession des Rameaux entra, semble-t-il, tardivement dans la liturgie papale (ix^e siècle ?) et sans beaucoup d'éclat : le pape se contentait de distribuer des palmes bénites dans une chapelle du Latran, puis la procession descendait vers la basilique par le chemin le plus court, en chantant les antiennes et le *Gloria, laus*, qui se maintinrent dans le Missel romain. Au contraire, dans les églises de Rome comme dans tout l'Occident, la procession des Rameaux reçut un caractère triomphal en l'honneur du Christ Roi, avec à Rome un développement excessif des prières de bénédiction des rameaux.

La procession du Vendredi Saint se trouve introduite dans la liturgie papale au viii^e siècle, avec des traits plus orientaux que romains : au chant du psaume 118, le pape, escorté d'évêques, de prêtres et de diacres, se rendait du Latran à la basilique de la Sainte-Croix, pieds nus, l'encensoir à la main, marchant devant la relique de la Croix portée par un diacre dans une cassette précieuse.

Les fêtes pascales commencent, encore aujourd'hui, par une procession de l'assemblée à la suite du cierge pascal dans l'église plongée dans le noir. Le prêtre d'abord, puis tous les fidèles allument leur propre cierge à la flamme du cierge pascal, en acclamant le Christ, lumière du monde. Cette procession évoque aussi « la nuit de veille pour le Seigneur, quand il fit sortir d'Égypte les fils d'Israël (Ex. 12, 42), le passage de la mer guidé par une colonne de nuée (Ex 14, 19), le cheminement du peuple hébreu dans le désert à la suite de la colonne de feu (Ex 13, 22) ». C'était aussi, au iv^e siècle, la nuit sainte des baptêmes, qui conduisait le pontife et les futurs baptisés de la basilique du Latran au baptistère, au chant d'une première litanie, du baptistère à l'oratoire de la Croix pour leur confirmation, au chant d'une deuxième litanie, et de là à la basilique avec les néophytes vêtus de blanc, au chant d'une troisième litanie.

Le jour de Pâques et pendant l'octave, les néophytes escortent le pape dans diverses églises de Rome, mais chaque jour, les vêpres au Latran les font passer en procession de la basilique au baptistère, puis à l'oratoire de la Croix et enfin sous le portique du baptistère, où trois sortes de vins sont servis.

Longtemps après la décadence de la veillée pascale célébrée en plein jour et sans baptêmes, l'abandon des « glorieuses vêpres de Pâques », comme les appelait Amalaire, des cathédrales de France avaient maintenu la triple litanie ; et à Paris, encore au xviii^e siècle, les vêpres se déroulaient avec procession de Notre-Dame au baptistère Saint-Jean-le-Rond, se poursuivaient en farandole sous le cloître, chanoines compris, au chant de l'*O filii* et se terminaient par une collation bien méritée dans le réfectoire de l'archevêque.

Rome connaissait aussi d'autres processions festives : au jour anniversaire des martyrs, on accourt vers leurs églises aux divers cimetières hors les murs ou dans la ville quand leurs reliques y furent transférées ; des processions s'organisent, surtout pour les apôtres Pierre et Paul, comme en témoigne une hymne de saint Ambroise : « Des multitudes en marche parcourent les rues d'une si grande ville, sur trois chemins différents, on célèbre les saints martyrs. » Ces trois chemins sont ceux qui mènent au Vatican, à la basilique de la voie d'Ostie et à la basilique des apôtres de la *Via Appia*, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Sébastien.

Plus intéressant pour le thème de cette session : vers la fin du vii^e siècle, le pape d'origine syrienne Serge I^{er} (687-701) ordonna de faire une procession, partant de Saint-Adrien au Forum romain jusqu'à Sainte-Marie-Majeure, aux quatre fêtes « de l'Annonciation du Seigneur, de la Dormition et de la Nativité de la sainte Mère de Dieu et toujours vierge, Marie, et de Saint-Siméon, que les Grecs appellent Ypapante [Rencontre] ». Ces quatre fêtes existaient déjà à Rome. En les dotant d'une procession liturgique, le pape Serge leur donnait de l'éclat et surtout établissait entre elles un lien marial qui devait s'imposer : le 2 février, qui célébrait la rencontre du vieillard Siméon avec le Messie attendu, allait recevoir en pays francs, au milieu du viii^e siècle, l'appellation de Purification de Marie ; le 25 mars devait aussi infléchir son nom dans un sens marial, en passant

de l'*Annuntiatio Domini* à *Annuntiatio beatae Mariae Virginis*. Pour le 15 août, l'appellation grecque de Dormition passa à celle d'Assomption également au ^{viii}^e siècle, et l'oraison de la collecte à Saint-Adrien dans le Sacramentaire grégorien exprime déjà avec netteté la foi commune de l'Église (*sancta Dei genitrix mortem subiit temporalem, nec tamen mortis nexibus deprimi potuit, quae Filium tuum Dominum nostrum de se genuit incarnatum*). La piété populaire ajouta jusqu'au ^{xvi}^e siècle une procession nocturne aux flambeaux accompagnant l'icône du Christ du Latran au Forum et de là à Sainte-Marie-Majeure : le Christ venant saluer sa Mère. De ces quatre fêtes seule la procession le 2 février, avec les cierges allumés, devait garder sa popularité jusqu'à nos jours, sous le nom en France de Chandeleur.

À côté de ces processions festives, axées sur les mystères du Christ, la liturgie latine a connu d'autres processions, appelons-les lustratives, qui se sont substituées à des rites du paganisme. Ce sont les Rogations en Gaule, la Litanie majeure à Rome.

Vers 470, saint Mamert, évêque de Vienne, fixa aux trois jours précédant l'Ascension une procession de supplication, accompagnée de jeûne (en plein Temps pascal !) pour obtenir la fin de tremblements de terre dans la région de Lyon et Vienne. On appela ces processions les Rogations : leur nom indique bien leur fonction, et le premier concile d'Orléans en 511 les étendit à toute la Gaule. Succédant peut-être à de vieux rites agraires, les Rogations demeurèrent jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle un des temps forts de l'année dans un pays essentiellement rural. En parcourant les chemins, le passage de la croix sacralisait l'espace paroissial, et la communauté, qui la suivait en chantant la litanie des saints, remettait à Dieu les travaux des champs et la fécondité de la terre.

Rome avait une procession semblable le 25 avril, la Litanie majeure, qui reprenait en partie le parcours de l'antique procession des *Robigalia*. Partant de Saint-Laurent-in-Lucina, à l'emplacement du fameux cadran solaire d'Auguste, elle prenait la *Via Lata*, sortait de Rome par la porte Flaminienne, s'arrêtait successivement à la basilique de Saint-Valentin et au pont Milvius. Mais, au lieu de poursuivre dans la campagne romaine, comme aux *Robigalia*, jusqu'au temple du dieu Robigo pour qu'il preserve les blés de la rouille (*robigo*), la procession revenait vers la ville le long du Tibre pour aboutir à l'atrium de la basilique vaticane. C'était, rappelle saint Grégoire le Grand, une procession de supplication (*supplicantes cum hymnis et canticis spiritualibus properemur*), qui s'achevait à la basilique Saint-Pierre en action de grâce (*ut ibidem sacra mysteria celebrantes, tam de antiquioribus quam de praesentibus beneficiis[...] in quantum possumus referre gratias mereamur*).

Litanie majeure et Rogations ont disparu de la liste des processions ordinaires. Les *Normes universelles de l'année liturgique* (1969) rappellent bien leur objectif : « Aux Rogations et aux Quatre-Temps, l'Église a coutume de prier le Seigneur pour les divers besoins des hommes, en particulier pour les fruits de la terre et les travaux des hommes, et de leur rendre grâce publiquement », mais elles ajoutent : « Afin que les Rogations et les Quatre-Temps puissent être adaptés aux divers besoins des lieux et des fidèles, il faut qu'ils soient réglés, en ce qui concerne le temps et la manière de les célébrer, par les Conférences épiscopales » (nn. 45-46). On ne peut reproduire dans un monde urbanisé et dans n'importe quelle région de la terre ce qui a été prévu pour le monde rural de l'Europe occidentale.

Les processions liées à un rite

Bon nombre de processions sont destinées à solenniser un déplacement nécessité par l'accomplissement même des rites, par la nature des choses. En donnant à ce déplacement de l'éclat et du faste, en y associant toute l'assemblée, on met en relief ce qui en fait l'objet, on permet aux fidèles d'y exprimer leur dévotion. Ainsi en va-t-il pour la première entrée de l'évêque dans sa ville épiscopale, pour le transfert de la réserve eucharistique au reposoir le Jeudi Saint, à une moindre échelle pour la procession du viatique et celle de la communion pascale des malades.

Telles sont également les processions que requiert l'action liturgique, même si elles ne font mouvoir qu'une partie de l'assemblée : l'entrée des ministres à la messe solennelle, les processions de l'évangile, de l'offrande, de la communion, celle des saintes huiles à la messe chrismale, celle de l'ostension et de la vénération de la croix le Vendredi Saint.

Deux de ces processions rituelles méritent d'être soulignées : d'abord la translation solennelle des reliques pour la dédicace d'une église. En Occident, l'initiative remonte à saint Ambroise en 386. Pour la dédicace de la basilique qui devait porter son nom et recevoir son corps, il découvre providentiellement les restes des saints martyrs Gervais et Protais, et après une nuit de prières auprès d'eux, il les fait porter solennellement en procession pour les déposer dans la basilique à consacrer. L'*Ordo* actuel de la dédicace (1977) a voulu rendre toute sa dignité à la translation des reliques, au chant du Psaume 121 « pour signifier que le sacrifice des membres du Corps trouve sa source et son modèle dans le sacrifice du chef » (n. 14). Cela suppose évidemment des reliques notables et authentiques. Même sans dédicace d'église, des transferts de reliques ont été solennisés par des processions.

Les funérailles ne sont pas sans analogie avec la translation des reliques. Comme pour les martyrs, on honore le corps qui a été sanctifié par l'action de l'Esprit au moyen des sacrements. Le Rituel actuel des funérailles (1969) a maintenu la plus ancienne tradition romaine ; là où c'est encore possible, on se rend en procession au chant des psaumes à trois stations : la maison du défunt, l'église et le cimetière.

La coutume d'une procession au cimetière au soir de la Toussaint, codifiée par les Processionnaires, témoigne de la communion des fidèles de la terre avec les fidèles défunts et de la dimension eschatologique de toute vie chrétienne.

Bien des livres liturgiques diocésains en France prévoyaient aussi chaque dimanche avant la grand-messe une procession, qui devait se dérouler tout d'abord à l'extérieur de l'église (les monastères connaissent eux aussi une procession lustrative des locaux), mais qui prit le plus souvent la forme d'un hommage à la Croix et d'une solennisation du jour du Seigneur, après l'aspersion. On y trouve également une procession solennelle pour l'Ascension, dont témoigne déjà saint Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, V, 11) et qui s'est maintenue chez les Dominicains. Ce jour-là, le Processionnaire de Chartres (1865) prévoit une disposition des chants particulière « là où l'on est dans l'usage de faire la Procession à l'extérieur, avec station soit dans une Église, soit devant une Croix ».

Les processions extraordinaires

Le *Cérémonial des Évêques* les qualifie ainsi « si elles sont assignées à des jours particuliers pour une cause publique » (n. 1094). Bien des processions ont gardé leur caractère singulier, lié le plus souvent à des temps de calamité ou de malheur public : guerre, pluies désastreuses, épidémie, etc. À peine devenu pape le 3 septembre 590, saint Grégoire le Grand prescrivit une procession à Sainte-Marie-Majeure à partir des sept régions de Rome pour conjurer le fléau des inondations de l'année précédente. Il recommença en 603. Deux ans auparavant, il avait exhorté les évêques de Sicile à faire des processions deux fois par semaine devant les malheurs de l'invasion de l'île. À Paris, survient-il un fléau ou la menace d'un danger important, une procession solennelle portait à Notre-Dame la châsse de sainte Geneviève : on en compte cinq au xiii^e siècle, cinq encore au xiv^e, onze au xv^e, quarante-quatre au xvi^e. Le rythme se ralentit ensuite : sept au xvii^e, deux seulement au xviii^e. Ce rythme est-il l'indice d'une diminution des périls, ou de la confiance en la sainte de Paris ; ou encore d'un moindre intérêt du chapitre de chanoines, désormais initiateurs des processions ? La Bretagne, fertile en processions, a connu un pèlerinage-procession mémorable en 1634 : celui de Pont-L'Abbé, acte de pénitence et d'action de grâce pour la protection de sainte Anne sur la ville lors d'une épidémie de peste. De Pont-L'Abbé à Sainte-Anne d'Auray, cela faisait

vingt-cinq lieues à parcourir à pied. L'ordre de marche avait été rigoureusement réglé à l'avance : les vingt carmes du couvent avec leur croix, et deux bannières portées par deux recteurs des environs, puis les hommes, trois par trois, enfin les femmes dans le même ordre, chacun des groupes devant rester complètement séparé des autres. L'arrivée dans les villes et bourgades, comme la sortie, se faisaient toujours en procession, avec croix et bannières levées. Et le nombre des pèlerins ne cessa d'augmenter. Le soir du quatrième jour, les carmes de Sainte-Anne allèrent de leur côté en procession recevoir leurs frères de Pont-l'Abbé et la foule des pèlerins.

En général, cependant, les processions contre la peste suivent un itinéraire de circumambulation, à la fois rempart et exorcisme du mal, remède pour toute la ville. Celle du Saint-Cordon de Valenciennes en est l'exemple, souvent suivi : en 1304, les consuls de Montpellier offrent à Notre-Dame des Tables un cierge faisant le tour des remparts de la ville, Amiens fait de même en 1418, Compiègne en 1453, Louviers en 1468 et 1472, Chalon-sur-Saône en 1494 en l'honneur de saint Vincent, Nantes en 1490 puis en 1501 en l'honneur de saint Sébastien, Mantes en 1502 en l'honneur de saint Roch.

Il arrive parfois que la réclamation de la population se heurte à la résistance de la hiérarchie. À Milan, en 1630, le cardinal Borromeo craignait en effet les risques de contagion avec un rassemblement d'une multitude. Il finit par céder à la demande de la municipalité et, le 11 juin, la châsse de saint Charles, son oncle, canonisé vingt ans plus tôt, fut sortie dans les rues de la ville.

Normalement ces processions votives répondent à un besoin momentané, mais elles peuvent aussi se renouveler d'année en année, telle la procession dansante d'Echternach au Luxembourg, le mardi de Pentecôte, attestée au ^{xv}^e siècle et qui continue avec ferveur jusqu'à nos jours. Il en va de même pour le Tour du Saint Cordon de Valenciennes, renouvelé régulièrement chaque année depuis 1008. Telle est aussi « [...] *la procession générale qui se fait tous les ans le huitième de May, en action de grâces à Dieu pour la délivrance de la Ville d'Orléans du siège des Anglois par l'entremise de Jeanne d'Arc, communément appelée la Pucelle d'Orléans. Ce qui est arrivé [...] l'An de Notre Seigneur 1429 sous le règne de Charles VII [...]* ».

Extraordinaires aussi, les grandes processions de missions, qui ont sillonné tout l'Ouest de la France et au-delà, depuis le bienheureux Julien Maunoir et saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Leur scénographie spectaculaire attirait les foules et avaient un impact durable, telle la procession de la croix de mission, comme le raconte le curé de Brissac en Anjou, après la mission organisée dans sa paroisse en 1707 par un groupe de pères jésuites :

Le Père [supérieur] avoit fait faire une croix de plus de soixante pieds de longueur, avec les principaux instruments de la Passion. Cette croix étoit à un bout de la ville, dans un endroit spacieux, et on avoit choisi à l'autre bout pour la planter un lieu éminent et commode pour la dévotion des fidèles. Il résolut de la faire porter par des pénitents, comme il avoit fait ailleurs avec beaucoup de fruit, afin de rendre la cérémonie plus touchante. Il proposa son dessein en chaire : chacun vint aussitôt s'offrir à être du nombre de ces pénitents ; on vit même une saine émulation entre les habitants de Brissac et ceux des paroisses voisines, à qui porteroit cette croix ; le trop grand nombre eut embarrassé. Le Père en choisit seulement 200, qui se trouverent le dimanche 18 septembre dans la chapelle du cimetière, qui joint le lieu où étoit la croix.

Vespres étant finies, les pénitents sortirent de la chapelle, la teste découverte et les pieds nus, car le Père leur avoit défendu de faire davantage, et marcherent deux à deux la vue baissée et les bras croisés, jusques à la grande porte de l'église paroissiale où le clergé composé de plus de quarante ecclésiastiques se joignit à eux et les suivit jusques au lieu où étoit la croix.

Sitôt que la procession y fut arrivée, le Père bénit la croix et l'adora. Le clergé et le peuple l'adorerent après luy avec une piété et une religion qui touchèrent les plus endurcis. On distribua ensuite tous les instruments de la Passion à plusieurs du Clergé et aux plus distingués du peuple. (...) Les pénitents levèrent ensuite le bois de la croix avec une facilité surprenante et le porterent

au lieu où il doit être planté, suivis du Clergé qui chantoit des himnes, et du peuple qui étoit au nombre de plus de 6000 personnes.

Les missions ne sont plus qu'un souvenir, les croix de mission ne sont pas remplacées, mais il est notable que, depuis Jean-Paul II, les journées missionnaires mondiales sont devenues l'occasion de la remise d'une croix de bois monumentale aux jeunes en prévision des jmj à venir.

Les processions de dévotion

Ce sont les plus nombreuses et aussi les plus populaires, mais leur popularité est en raison inverse de leur importance liturgique, et leur origine historique comme le mode de leur célébration ne permettent pas toujours de voir facilement leur lien avec les mystères du Salut.

Les processions eucharistiques

La procession du Saint Sacrement, à la solennité du Corps du Christ, est la dernière en date des processions ordinaires, et à part des autres, car elle est de l'ordre de la dévotion. Elle apparaît sporadiquement à la fin du xiii^e siècle à Angers (le Grand Sacre), à Cologne (1279), etc. Son usage reprend au cours des xiv^e et xv^e siècles. Mais avec le temps, elle est devenue la plus importante de toutes. « Comme célébration particulière de la solennité du Saint Sacrement, la piété de l'Église a institué une procession, par laquelle le peuple chrétien, accompagnant solennellement l'Eucharistie à travers les rues, avec des chants et des prières, donne un témoignage public de foi et de piété à l'égard de ce sacrement. »

Née du désir de voir l'hostie, elle apparaît comme un prolongement de la messe, alors que les autres se terminent par la messe. Procession d'adoration, elle vise à susciter la foi des chrétiens en la présence réelle, mais elle a acquis aussi un caractère de lustration : la présence du Seigneur bénit la ville et tous ses habitants. Les conditions de vie actuelles, les problèmes de circulation en ville, le mélange des chrétiens et des non-chrétiens, font qu'une telle procession ne peut plus, comme autrefois, être perçue partout comme « un signe commun de foi et d'adoration ». Il appartient donc à l'évêque diocésain de juger de son opportunité et d'éviter qu'elle se déroule avec le risque de manquer au respect dû au Saint Sacrement.

Les processions eucharistiques, dérivées de celle de la Fête Dieu, ont été d'abord celles des jours de l'octave, puis du Sacré Cœur, se sont multipliées au XIX^e siècle (Lourdes en est un exemple frappant) et ont abouti à l'institution des congrès eucharistiques nationaux puis internationaux, ceux-ci pouvant être perçus comme les « stations » de l'Église universelle dans des Églises locales à travers le monde.

Les processions en l'honneur de la Vierge Marie et des saints

Les quatre plus anciennes processions mariales, nous l'avons vu, remontent à Rome à la fin du vii^e siècle, et elles ont été longtemps les seules à solenniser les quatre « Notre Dame ». À partir du Moyen Âge, avec le développement des pèlerinages et l'apparition des fêtes patronales, se multiplièrent les processions : processions des reliques locales comme rites de protection (processions des corps saints de la Très-Sainte-Trinité de Vendôme, 1816 ; procession des reliques de saint Guénolé faisant le tour de la petite paroisse de Locquéholé, paroisse du diocèse de Dol enclavée dans celui de Léon, comme tour du propriétaire défendant son territoire ; fête des saintes reliques à Dol même, le cinquième lundi de Pâques rassemblant vingt-trois paroisses pour une grande procession autour des remparts) ; procession d'images saintes (icônes et surtout statues) de la Vierge et des saints. Elles peuvent avoir pour origine la découverte d'une statue aussi bien qu'un événement marquant pour une ville, comme à Valenciennes, à Orléans.

En France, la plus célèbre procession mariale est bien celle du 15 août, procession commémorative du vœu de Louis XIII, consacrant à Notre Dame le royaume de France en 1638.

La procession, qui s'ajoutait à celle d'avant la messe, s'est célébrée avec faste après les vêpres, au chant des Litanies de la Sainte Vierge, suivie à l'église du psaume 19, du *Sub tuum* et d'une oraison particulière. Cette procession s'est maintenue même sous le premier Empire, puisque c'était en même temps l'anniversaire de Napoléon et celui du Concordat. Au XIX^e siècle, la piété mariale s'est exprimée aussi dans une procession à la fête du Rosaire et même, à une échelle réduite, dans une procession mensuelle après vêpres le dimanche autour de l'église pour la congrégation mariale.

À l'époque baroque, le phénomène processional avait atteint des proportions spectaculaires : les processions, très nombreuses, des paroisses, des ordres religieux, des confréries, se déployaient en grande pompe, non parfois sans procès de préséance entre clergé séculier et régulier, entre chanoines et représentants de l'autorité civile, voire même des rixes pour le port de croix ou de bannières. Ces processions de dévotion ont pris les formes les plus variées, y compris processions en bateau, procession de chevaux, de bêtes à cornes, etc. et ont présenté des différences importantes entre ville et campagne. La mémoire collective a assuré le maintien, pendant des siècles, de coutumes rituelles locales, inconnues des livres liturgiques, parfois même désapprouvées par le clergé, rendu plus pointilleux après le concile de Trente. Telles sont les « ostensions » limousines des reliques des saints tous les sept ans, la grande « Troménie » de Locronan tous les six ans. Il y en a bien d'autres en Bretagne, le pays des pardons, qui comportent naturellement une procession à la fontaine proche de la chapelle.

Ce sont là des manifestations de religion populaire, qui n'attirent pas que des paroissiens pratiquants, qui sont faites d'un ensemble de comportements et de pratiques rituelles plus ou moins en accord avec ce que prescrit l'autorité épiscopale. Vers la fin du XVIII^e siècle, des évêques ont cherché à endiguer le phénomène. Ainsi l'archevêque de Tours ordonnait le 15 mars 1777 la réforme générale des processions, demandait un état de toutes celles en usage dans les paroisses, et prescrivait provisoirement de remettre « toutes celles qui se font en l'honneur de quelque saint, au dimanche d'après la feste après vêpres ». Le 16 mai suivant, le curé Corneille Clou établit l'« état des processions qu'on est dans l'usage de faire en la paroisse de St-Martin de la ville de Ligueil, dans le cours de l'année, outre celles de St Marc, des rogations, de la feste dieu et son octave ». Cela va des lundi et mardi de Pâques « en chantant le chant joyeux de pasques » – comprenons *O filii et filiae* –, « très ancien usage, par dévotion », « le jour de la quasimodo », « le jour de la St Urbain 25 de may », « très ancien usage établi, dit-on, par dévotion, en forme de vœu », « le jour de l'assomption de la Ste Vierge » (avec trois processions), « le lendemain 16 août, feste de St Roch, très ancien usage, établi dit-on dans une année de maladie épidémique qui enleva beaucoup d'habitans », tous les premiers dimanches de chaque mois et le dimanche dans l'octave de la feste dieu, usage établi en 1737 en faveur d'une confrérie du Saint Sacrement, enfin « le jour de St Laurent 10 d'aoust, second patron de cette paroisse ». Pour le patron principal, saint Martin, rien n'est signalé.

L'attitude des évêques varie ainsi, selon les périodes et les pays, d'une tolérance qui se veut accueillante, à une faiblesse qui se laisse envahir, ou au contraire à une sévérité qui condamne et épure.

Les luttes anticléricales, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, vont trouver un terrain de choix dans ces manifestations extérieures du culte que sont les processions. À Lorient, les processions sont interdites dès 1898 et même le port du viatique en 1904. À Brest, en 1904, processions et port solennel du viatique sont interdits. Même les cortèges funèbres doivent se dérouler sans croix, ni prêtre, ni aucun chant religieux. Les interdictions portant sur les processions permettent de dresser une topo-géographie de l'anticléricisme municipal. L'interdiction d'une procession, dont la répétition annuelle constitue une empreinte au sol et une référence temporelle forte, explique la vivacité des réactions de la population, en particulier sous forme de pétitions ou de manifestations

massives, comme à Nantes en 1903, environ deux mille laïcs forment une « procession » spontanée, sans clergé.

Enjeu de luttes politico-religieuses, les processions peuvent aussi devenir un enjeu entre les fidèles et leur clergé. Le curé de Ligueil, qui défend les processions de sa paroisse, et insiste sur la décence qui les entoure, est bien obligé de constater des abus autour de la chapelle Notre-Dame des Anges le 15 août.

À la procession du matin, tout se passe décemment, mais à raison d'une forte assemblée qui tient autour de la chapelle à ce jour de l'assomption, il se fait confusion vers le temps de la grand messe, la chapelle étant trop petite pour contenir tout le monde (quoique plus grande en elle-même que beaucoup d'églises paroissiales) ce qui fait que plusieurs n'entendent la messe que du dehors et sans beaucoup de dévotion. Quoique cette procession et grand messe fussent bonnes à supprimer à cause du tumulte, il serait fort à craindre que, si l'assemblée subsistait, beaucoup ne la quitteraient pas et perdraient la messe ne voulant pas revenir l'entendre à la paroisse. À la procession du soir, il se trouve peu de monde, et moins encore au retour à raison de l'assemblée qui ne finit qu'au coucher du soleil.

Conclusion

Partagées entre diverses tendances, happées par la civilisation urbaine, obligée de composer avec une société en évolution accélérée, les processions résistent. Certaines ont disparu, d'autres naissent. Peut-on établir un bilan ? Il ne sera pas de l'ordre de la typologie, mais de celui de la liturgie, qui leur a donné naissance. Quand la procession des Rameaux cède le pas au dépôt des rameaux bénits sur les tombes, quand les saints les plus importants aux yeux de l'Église sont moins populaires que des saints guérisseurs ou protecteurs, quand ils sont vénérés autant, sinon plus, pour leurs qualités de thaumaturges que pour le témoignage de vie chrétienne qu'ils ont donné, quand leur patronage est recherché, avec une familiarité de clientèle, pour un pays, une paroisse, une confrérie, le danger est là. Le danger d'étouffement de la liturgie par la dévotion n'est pas illusoire. Le II^e Concile du Vatican, en recommandant le bien-fondé des dévotions, comme sont les processions, les maintint à une juste place. Elles ne doivent pas se substituer à la liturgie, mais « s'harmoniser avec elle, en découler d'une certaine manière et y introduire le peuple, parce que, de sa nature, la liturgie leur est de loin supérieure ».

Actes proconsulaires sur le martyre de saint Cyprien, 6, CSEL, 3, p. 114.

Six d'entre eux sont déjà indiqués au VIII^e siècle à Rome. Voir *Ordo Romanus* 49, dans Michel Andrieu, *Les Ordines Romani du haut Moyen Âge*, t. IV, Louvain, Spicilegium sacrum Lovaniense, 1956, p. 523-530.

Voir. Jean Évenou, « Les litanies d'intercession », *Notitiae* 264, 1988, p. 505-526.

Sur l'imposante procession des Rameaux à Notre-Dame de Paris jusqu'à la Révolution, voir Jean Évenou, « La procession des Rameaux à Paris au XVIII^e siècle », *Ephemerides Liturgicae*, CXII, 1998, p. 97-126.

Michel Andrieu, *Le Pontifical romain du XII^e siècle*, Città del Vaticano, 1938, p. 239-241. Mais déjà, depuis le VII^e siècle, la bénédiction du feu nouveau se faisait à midi, et la nuit pascale se célébrait en plein jour.

Tantae per urbis ambitum/ Stipata tendunt agmina/ Trinis celebratur viis/ Festum sacrorum martyrum. Dans l'hymne qui se trouve à laudes dans la Liturgie des Heures le 29 juin, cette strophe n'a pas été reprise, « parce que peu compréhensible en dehors de Rome », estimait Dom Anselmo Lentini, responsable de l'hymnaire : Anselmo Lentini, *Te decet hymnus*, Typis Polyglottis Vaticanis, 1984, p. 179.

Voir *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, I, p. 376.

Cette oraison devait se maintenir dans les missels diocésains français jusqu'à l'adoption au XIX^e siècle de livres romains, qui l'avaient oubliée.

La liturgie des Dominicains a conservé la procession avant la messe du 15 août avec l'oraison *Veneranda* du Sacramentaire grégorien.

Gregorii I Regist, L. III, ep. 2. Il est possible que les Rogations aient supplanté les jours d'*Ambarvalia* et la procession du 2 février la procession lustrale de l'*Amburbale* : les vêtements de couleur noire du pontife et des diacres, indiqués par un Ordo romain (Michel Andrieu, *Les Ordines Romani du haut Moyen Âge*, t. III, Louvain, 1951, p. 235), en seraient l'indice ; voir Donatien de Bruyne, « L'origine de la Chandeleur et des Rogations », *Revue Bénédictine*, 34, 1922, p. 14-20 et Georges Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Payot, 1974, p. 168-170 et 239-242.

Par exemple, à Sainte-Anne d'Auray en 1639, pour accueillir une relique de sainte Anne offerte par Louis XIII, une procession de deux lieues et demie l'escorta depuis Auray avec croix, bannières, cierges, hautbois, violons ; et de nouveau en 1833, pour une autre relique donnée par Léon XIII, une procession parcourut quinze kilomètres depuis Vannes, avec seulement deux stations à des chapelles, « ni les chants, ni les prières ne furent interrompus un seul instant ». Sur les autres routes, un grand nombre de paroisses, rangées autour de leurs bannières, attendaient le signal des cloches pour se mettre elles-mêmes en marche et entrer dans le village en même temps que la relique.

Du xvi^e au xix^e siècle, beaucoup de diocèses de France ont édité leur propre *Processionnal*, dont celui de Paris de 1739 a servi ensuite de modèle. Ceux qui ont pris le titre de *Processionnal romain* (qui à Rome n'existe pas) se sont contentés d'adopter des répons du Bréviaire romain. Ces livres, trop méconnus, sont souvent riches de répons et de collectes qui coloraient chaque fête et temps liturgique.

Titre du rituel, imprimé à Orléans en 1790.

Voir François Lebrun, « Une mission à Brissac », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 81, 1974, p. 517-535 ; ici p. 532-533.

Cérémonial des Évêques, n. 386.

Ibid.

Voir *ibid.* Alors que le Rituel romain se contente d'indiquer pour la procession du Saint Sacrement les hymnes de l'office du jour, les processionaux des diocèses de France développent considérablement le répertoire des chants et des oraisons aux nombreuses stations prévues (douze à Paris). Une étude de cette section des processionaux, même quand ils s'intitulent « romains », serait instructive.

On trouve des documents sur cette procession dans le Rituel de Belley, 1830, t. 3, p. 200-205.

Un supplément du bimensuel du diocèse de Vannes signale de juillet à mi-septembre 2009, 96 pardons, et la liste n'est pas complète.

Le 25 juillet 1777, l'archevêque maintient les processions qui se font le dimanche, celles du lundi et du mardi de Pâques seulement autour de l'église, celle de l'Assomption, et renvoie les autres au dimanche suivant. Voir documents dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 83, 1976, p. 365-369.

Ainsi la procession aux flambeaux du 15 août à Rome a-t-elle été supprimée par Pie V.

Michel Lagrée, « Processions religieuses et violences démocratiques dans la France de 1903 », *French Historical Studies*, vol. 21, n° 1, 1998, p. 770-799.

Voir note 20.

Sacrosanctum Concilium, 13. Voir Jean Évenou, « La liturgie, ferment de rénovation des dévotions traditionnelles », dans *I Congreso internacional de Hermandadas y religiosidad popular, Libro de actas*, Sevilla, 1999, p. 128-134.

